



LE  
RÉSEAU  
DES  
ACTEURS  
DU  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE

## COMITÉ 21 POURQUOI ADHÉRER

Depuis 1995, le Comité 21 est le réseau français privilégié des décideurs, économiques, territoriaux, associatifs, scientifiques et universitaires, réunis autour d'une conviction : le développement durable est seul à pouvoir résoudre les défis du 21<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, ce sont près de **500** parties prenantes représentant la société civile qui s'engagent dans cette voie, réparties en **4 collèges** : **26%** entreprises, **40%** collectivités, **20%** associations, **10%** d'établissements d'enseignements, de formation et de recherche et **4%** personnalités.

Adhérer au Comité 21, c'est accéder au plus large réseau pluri-acteurs du développement durable en France

## L'offre du Comité 21

Le Comité 21 vous apporte toute son expertise, ses compétences et son réseau d'adhérents pour favoriser les différentes démarches de développement durable (Responsabilité sociétale des entreprises-RSE ; Agenda 21 de territoire, scolaire, associatif... ; Plan vert, etc.) et d'engager de nouvelles coopérations pour agir ensemble en faveur d'un développement durable de territoire.

### 1 Agir ensemble

Le Comité 21 facilite la mise en réseau à l'échelle des territoires, entre tous les acteurs publics et privés. Il crée les opportunités pour développer de nouveaux contacts et partenariats.

- **Mise en réseau** entre les adhérents et plus largement avec les acteurs engagés du développement durable
- **Rencontres débats** pour échanger sur les enjeux d'actualités avec des personnalités du développement durable (*Laurent Fabius, Corinne Lepage, Jacques Pelissard, Jean Jouzel, Brice Lalonde, Bruno Lechevin, Nicolas Hulot, etc.*)
- **Rendez-vous thématiques** : l'enjeu est ici de traiter en une demi-journée un enjeu DD. L'ensemble des présentations, comptes rendus et fiches repères associés sont présentés sous votre espace adhérent. Parmi les thèmes déjà traités : **RSE** (bien être au travail ; analyse du cycle de vie sociale ; responsabilité élargie du producteur ; compensation carbone volontaire, etc.) ; **Territoires durables** (Agenda 21 vecteur d'attractivité et de compétitivité, essoufflement Agenda 21 et Plan climat, Agenda 21 et Plan climat seconde génération, etc.) ; **Education au développement durable** (place de l'accompagnateur dans les Agenda 21 scolaire, associer l'établissement scolaire aux acteurs du territoire, contribution des entreprises, rôle des éco-délégués dans l'Agenda 21 scolaire, Plan vert, co-construire une stratégie EEDD sur un territoire, impliquer les jeunes dans les Agenda 21 de territoires et scolaires, etc.).
- **Valorisation des initiatives** de nos adhérents dans nos supports : la newsletter mensuelle thématique, [Infos 21](#), (dernier mardi du mois) ; des **infos réseau** par programme (pour vous donner l'actualité du Comité 21 et les événements phares comme la création de la Plateforme RSE ou publication de rapport ou notes du CESE, etc.) ; la **Dépêche** mensuelle réservée à nos adhérents ; trois **sites internet** ; et nos réseaux sociaux, twitter et facebook.

## 2 Accompagner

**Le Comité 21 met à disposition des services et des outils pratiques pour favoriser le déploiement du développement durable à travers ses trois programmes (RSE, Territoires durable, EDD). Il s'engage, sur la durée, à développer de nouveaux enjeux stratégiques.**

- **Publications** réalisées par le Comité 21 : guide méthodologique, Note 21, fiche REPERE, argumentaire, etc. (2014 : parution du guide « Agir ensemble pour des mobilités urbaines durables »)
- Boîte à outils** : le Comité 21 met à disposition de ses adhérents des documents pratiques sous la forme d'une plateforme Internet pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies RSE, Agenda 21 et Agenda 21 scolaire (seule entrée en accès libre)
- **Formations et journées de sensibilisation** : « Marketing durable » avec le Cabinet Les enjeux et les Hommes ; « Mécénat et RSE : deux démarches à articuler » avec Admical ; « Articulation des démarches RSE et Agenda 21 » avec le programme Territoires durables du Comité 21, etc.
- **Intervention à la carte, accompagnement collectif** pour renforcer sa stratégie
- « **Coup de pouce** » pour un éclairage stratégique
- **Animation de session de concertation** et dialogue avec les parties prenantes\*
- **Visite de terrain** des acteurs engagés
- **Analyse annuelle** des rapports développement durable (publication dans Infos 21, organisation d'une rencontre-débat ou publication d'une note)

## 3 Anticiper

**Le Comité 21 développe des études et analyses sur le développement durable, avec l'appui de son Comité d'experts. Il porte ses réflexions au sein des instances nationales**

- **Travaux de prospective et de recherche** destinés à apporter une contribution aux enjeux stratégiques de demain : *la valeur ajoutée des démarches de développement durable, en termes d'attractivité des territoires, de compétitivité et de performance (travaux (2013-2015)*
- **Séries ou groupes de travail pluriannuels** sur des enjeux stratégiques
- **Coordination de réseaux** autour des grands rendez-vous internationaux avec le Club France Développement durable (RIO+20, Paris Climat 2015-COP21, etc.)
- **Contribution du Comité 21 à des instances nationales** (plateforme nationale RSE, Comité national des Agenda 21, Espace national de concertation EEDD, etc.)

*\*non compris dans l'adhésion*

### Et plus largement, le Comité 21, c'est aussi ...

- **13 salariés** au service des adhérents
- **Le Club France Développement durable**, en tant que collectif de réseaux français dédiés aux problématiques internationales du développement durable, est un espace indépendant de dialogue entre les acteurs engagés (*travaux 2013-2015 : préparation de la Conférence climat COP 21 à Paris*)
- Un **Comité d'experts** qui a pour mission de renforcer la mise en œuvre effective du développement durable à l'échelle nationale, dans une vision à la fois scientifique, stratégique et opérationnelle, à travers des propositions concrètes au profit des décideurs politiques, territoriaux et économiques
- Un **développement régional** : première antenne en Pays de la Loire
- Des **partenariats** engagés avec les acteurs du développement durable (OREE, Admical, C3D, Cabinet Les enjeux et les Hommes, UDA, Pollutec, Produrable, ACIDD, Ecophylle-Vivacités, Campus responsables, etc.)

**Partenariat avec le fil d'info AEF** : le Comité 21 propose à ces adhérents un abonnement pour 1 à 5 bénéficiaires au tarif préférentiel de 3 992 € HT pour la première année d'abonnement, soit une remise de 20% sur le tarif standard, et pour les adhérents du Comité 21 qui sont déjà abonnés au service AEF DD, jusqu'à 5 accès supplémentaires offerts sur une période de 12 mois.

Visitez nos sites [www.comite21.org](http://www.comite21.org) - [www.paysdelaloire.comite21.org](http://www.paysdelaloire.comite21.org) – [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org)  
<http://clubfrancedeveloppementdurable.com>

Retrouvez-nous sur     !



Comité 21  
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France  
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20  
[comite21@comite21.org](mailto:comite21@comite21.org) . [www.comite21.org](http://www.comite21.org) . [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org)